

dernier (1895), des diplômés d'ingénieur civil à M. Herman Joseph Alfred Pelletier, avec la note : "grande distinction."

M. Joseph Philippe Héroux, avec la note : "d'une manière satisfaisante."

M. Louis Valérie Ernest Fournier, avec la note : "d'une manière satisfaisante."

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 septembre dernier (1895), de nommer M. Frank-J. Hart, de Montréal, commissaire des écoles catholiques de la cité de Montréal, en remplacement de M. le Dr Thomas Brennan, qui a résigné.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 octobre courant (1895), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "La Pointe-aux-Anglais", le territoire suivant, savoir : depuis les limites de la municipalité de Saint-Patrice-de-la-Pentecôte, jusqu'à une ligne passant vis-à-vis l'Île-aux-Œufs, comprenant un littoral d'environ deux lieues, dans le comté de Saguenay.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1896.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 5 octobre courant (1895), de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Lotbinière, Sainte-Philomène-de-Forterville.—M. Séraphin Beaudet, en remplacement de M. Octave Gagnon.

Comté de Mégantic, Saint-Alphonse-de-Thetford.—M. Théodore Dumais, en remplacement de M. Napoléon Tanguay, absent.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 29 octobre dernier (1895), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Beauharnois, ville de Beauharnois.—MM. Louis-Alexandre Seers, avocat, et André Leduc, junior, en remplacement de MM. J.-G. Laurendeau, avocat, et L.-C. Tassé, notaire.

Comté d'Ottawa, Bouchette.—MM. Pierre Sécyre et Ephrem Tremblay, en remplacement de MM. Abraham Lamoureux et Nazaire Talbot.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 5 novembre courant, 1895, de nommer M. Joseph Duplessis, commissaire d'écoles de la municipalité de Sainte-Sophie, comté de Terreboune, en remplacement de M. Louis Brault, qui a quitté la municipalité.

BOUCHER DE LABRUIÈRE,
Surintendant de l'Instruction publique.

LIVRES CLASSIQUES,

FOURNITURES D'ÉCOLES,

Objets de Piété, Etc., Etc.

Nous espérons que, pendant la prochaine année scolaire vous voudrez bien continuer d'encourager notre établissement. Notre fonds, nous osons le dire, est des plus complets : il comprend en particulier :—

Ouvrages sur l'éducation et l'instruction ;

Livres de classe ;

Livres de prières ; le tout dans les deux langues ;

Fournitures d'écoles ;

Objets de piété en usage dans les séminaires, les collèges, les couvents, les écoles de la Puissance.

Nous vous prions de nous transmettre vos commandes de bonne heure, afin que nous puissions les remplir avant la réouverture des classes, de manière à ne vous causer aucun retard.

Nous nous chargerons aussi de vous procurer tout ouvrage qui ne se trouverait pas dans notre catalogue, à condition que vous nous en informiez à temps.

Soyez assurés que nous donnerons à vos commandes la plus stricte attention.

Encore une fois, nous espérons que vous continuerez à nous favoriser de votre patronage.

Nous avons l'honneur

de nous souscrire.

Vos très dévoués serviteurs,

D. & J. SADLIER & Cie,

Éditeurs catholiques classiques et papetiers,

MONTREAL, RUE NOTRE-DAME, 1669.